

ANNEXE 1

Modèle de déclaration de candidature dans le cadre d'un scrutin uninominal, pris en application du II de l'article 19 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 modifiée relative à la représentation des Français établis hors de France et de l'article 2 du décret n° 2014-290 du 4 mars 2014 modifié portant dispositions électorales relatives à la représentation des Français établis hors de France.

ÉLECTION DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

SCRUTIN UNINOMINAL

DÉCLARATION DE CANDIDATURE DU CANDIDAT (Loi n°2013-659 du 22 juillet 2013,
articles 16 et 19 ; décret n°2014-290 du 4 mars 2014, article 2)

*Les mentions suivies d'un * sont obligatoires. L'absence d'une information obligatoire et/ou de la copie d'un justificatif d'identité entraînera le rejet de la candidature.*

Pour rappel, le candidat et son remplaçant sont de sexe différent.

Nom de naissance* : _____

Prénom(s) de l'état-civil*¹ : _____

Nom figurant sur le bulletin de vote : _____

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : _____

Sexe* : ☐ Masculin ☐ Féminin

Date de naissance* : __ / __ / ____ Lieu de naissance* : _____

Profession* : _____

Catégorie socio-professionnelle² : __

Liste électorale d'inscription : _____

Adresse* : _____

Téléphone (recommandé) : _____

Courriel (recommandé) : _____

Mention facultative qui sera affichée sur le portail de vote par internet (150 caractères maximum espaces compris) : _____

Date de l'élection : _____

☐ Je consens à ce que, le cas échéant, la mention facultative qui sera publiée sur le portail de vote par internet³, soit traitée dans le cadre de la présente déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger, conformément aux dispositions du RGPD.

☐ Je consens à ce que les données personnelles non obligatoires soient traitées dans le cadre de la déclaration de candidature.

☐ Ce formulaire vaut mandat donné par le candidat pour faire déposer sa candidature par son remplaçant, au sens de l'article 19 II de la loi n°2013-659 du 22 juillet 2013.⁴

¹ Renseigner tous les prénoms de l'état civil français (figurant sur la pièce d'identité).

² La nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour le répertoire national des élus est disponible en page 5 du présent formulaire.

³ Conformément aux dispositions du RGPD, l'absence de consentement du candidat et/ou de son remplaçant au traitement des données personnelles fera obstacle à l'affichage sur le portail de vote par internet de la mention choisie.

⁴ Case à cocher si le remplaçant est chargé du dépôt de la candidature.

Je reconnais avoir été informé(e) de ce qui suit :

En sa qualité de responsable de traitement, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères s'engage à assurer le respect de votre vie privée et à protéger les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce traitement.

Ces données sont traitées dans le but principal du dépôt de candidatures pour l'élection de conseillers des Français de l'étranger qui se tiendra les 30 et 31 mai 2026.

Ce traitement est fondé sur le consentement et sur l'obligation légale en vertu de la loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France (cf. article 6.1.) du Règlement européen sur la protection des données.

Les seuls et uniques destinataires des données saisies dans ce formulaire sont la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), les ambassades et postes consulaires en charge de la réception et du traitement des déclarations de candidature, ainsi que les entités responsables du Répertoire National des Electeurs au ministère de l'Intérieur.

Les données sont conservées jusqu'au scrutin identique suivant (Article 3 de la loi n°62-1292 du 6 novembre 1962 et du décret n°2001-213 du 8 mars 2001).

Conformément aux dispositions de réglementation sur la protection des données personnelles (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'un droit à la limitation du traitement ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment. Ces droits peuvent être exercés en écrivant :

- Par courrier : Délégué général à la protection des données

27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15

- Par courriel : droits-rgpd.mcae@diplomatie.gouv.fr / assistanceelections.fae@diplomatie.gouv.fr

Date : __ / __ / ____

Signature* : _____

**ÉLECTION DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER
SCRUTIN UNINOMINAL**

DÉCLARATION DE CANDIDATURE DU REMPLAÇANT

(Loi n°2013-659 du 22 juillet 2013, articles 16 et 19 ; décret n°2014-290 du 4 mars 2014, article 2)

*Les mentions suivies d'un * sont obligatoires. L'absence d'une information obligatoire et/ou de la copie d'un justificatif d'identité entraînera le rejet de la candidature.*

Nom de naissance* : _____

Prénom(s) de l'état-civil*⁵ : _____

Nom figurant sur le bulletin de vote : _____

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote : _____

Sexe* : ☐ Masculin ☐ Féminin

Date de naissance* : __ / __ / ____ Lieu de naissance* : _____

Profession* : _____

Catégorie socio-professionnelle⁶ : __

Liste électorale d'inscription : _____

Adresse* : _____

Téléphone (recommandé) : _____

Courriel (recommandé) : _____

Mention facultative qui sera affichée sur le portail de vote par internet (150 caractères maximum espaces compris) : _____

Date de l'élection : _____

☐ Je consens à ce que, le cas échéant, la mention facultative qui sera publiée sur le portail de vote par internet⁷, soit traitée dans le cadre de la présente déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger, conformément aux dispositions du RGPD.

☐ Je consens à ce que les données personnelles non obligatoires soient traitées dans le cadre de la déclaration de candidature.

☐ Ce formulaire vaut mandat donné au candidat pour déposer ou faire déposer, le cas échéant, par son représentant la candidature au sens de l'article 19 II de la loi n°2013-659 du 22 juillet 2013.⁸

⁵ Renseigner tous les prénoms de l'état civil français (figurant sur la pièce d'identité).

⁶ La nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour le répertoire national des élus est disponible en page 5 du présent formulaire.

⁷ Conformément aux dispositions du RGPD, l'absence de consentement du candidat et/ou de son remplaçant au traitement des données personnelles fera obstacle à l'affichage sur le portail de vote par internet de la mention choisie.

⁸ Case à cocher, si le remplaçant est chargé du dépôt de la candidature.

Je reconnais avoir été informé(e) de ce qui suit :

En sa qualité de responsable de traitement, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères s'engage à assurer le respect de votre vie privée et à protéger les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce traitement.

Ces données sont traitées dans le but principal du dépôt de candidatures pour l'élection de conseillers des Français de l'étranger qui se tiendra les 30 et 31 mai 2026.

Ce traitement est fondé sur le consentement et sur l'obligation légale en vertu de la loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France (cf. article 6.1.) du Règlement européen sur la protection des données.

Les seuls et uniques destinataires des données saisies dans ce formulaire sont la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), les ambassades et postes consulaires en charge de la réception et du traitement des déclarations de candidature, ainsi que les entités responsables du Répertoire National des Electeurs au ministère de l'Intérieur.

Les données sont conservées jusqu'au scrutin identique suivant (Article 3 de la loi n°62-1292 du 6 novembre 1962 et du décret n°2001-213 du 8 mars 2001).

Conformément aux dispositions de réglementation sur la protection des données personnelles (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'un droit à la limitation du traitement ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment. Ces droits peuvent être exercés en écrivant :

- Par courrier : Délégué général à la protection des données

27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15

- Par courriel : droits-rgpd.meae@diplomatie.gouv.fr / assistanceelections.fae@diplomatie.gouv.fr

Le candidat appose, à la suite de sa signature, la mention manuscrite* suivante :

« La présente signature marque mon consentement à être remplaçant(e) de (nom et prénoms du candidat) à l'élection des conseillers des Français de l'étranger ».

Date : __ / __ / ____

Signature* : _____

Cadre réservé à l'administration

Date et heure du dépôt :

Lieu du dépôt :

Mesures d'informations sur le traitement de données à caractère personnel

Objet du traitement (finalité et base légale) :

En sa qualité de responsable de traitement, la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères dont le siège est situé au 37 Quai d'Orsay, Paris 75007, adresse à chaque candidat une déclaration de candidature à l'élection des conseillers des Français de l'étranger. Cette déclaration permet d'enregistrer la candidature, d'obtenir les coordonnées des candidats et de leur remplaçant afin de procéder à toute communication avec eux et de reporter, sur le portail de vote en ligne, les informations dont ils souhaitent l'affichage. Elle permet également de constituer le Répertoire national des élus prévu par le décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014.

La base légale du traitement est l'obligation légale en vertu de la loi 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France (cf. article 6.1.e) du Règlement européen sur la protection des données qui incombe au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Données collectées sur les candidats par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

- Données obligatoires : Nom de naissance, prénom(s) de l'état civil, sexe, date et lieu de naissance, profession et adresse.
- Données facultatives : Nom et prénom(s) figurant sur le bulletin de vote, catégorie socioprofessionnelle, téléphone, courriel, LEC d'inscription et mention choisie par le candidat et son remplaçant.

Destinataires :

L'entité en charge de la gestion et de la sécurité de ces données est la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire appartenant au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les ambassades ou postes consulaires, en charge de la réception et du traitement des déclarations de candidature, sont également destinataires de ces informations.

Les entités responsables du Répertoire National des Electeurs au ministère de l'Intérieur, sont également destinataires de ces informations.

Durée de conservation :

Les données sont conservées jusqu'au scrutin identique suivant (Article 3 de la loi n°62-1292 du 6 novembre 1962 et du décret n°2001-213 du 8 mars 2001).

Droits des personnes :

Pour toute information ou exercice de vos droits (droit d'accès aux données personnelles, droit de rectification des données personnelles, droit à la limitation du traitement et droit au retrait du consentement concernant la mention facultative sur le portail de vote) Informatique et Libertés sur le traitement de données personnelles mis en œuvre par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données :

- **Par courrier** : Délégué général à la protection des données,
27 rue de la Convention – 75732 PARIS cedex 15
- **Par courriel** : droits-rgpd.meae@diplomatie.gouv.fr / assistanceelections.fae@diplomatie.gouv.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES POUR LE RÉPERTOIRE NATIONAL DES ÉLUS ET LES CANDIDATURES

Code	Libellé
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)